

**Assemblée générale**

Distr. générale  
27 novembre 2000  
Français  
Original: arabe

**Cinquante-cinquième session**

Point 73 de l'ordre du jour

**Désarmement général et complet****Lettre datée du 27 novembre 2000, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de me référer au document A/55/131/Add.1 en date du 18 septembre 2000, intitulée « Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires », qui contient des renseignements émanant du Gouvernement iraquien.

À ce sujet, je tiens à préciser que les avions américains et britanniques dont il est question dans le document susmentionné ne sont pas basés sur le territoire saoudien et ne sont aucunement liés au Royaume d'Arabie saoudite. En ce qui concerne l'affirmation qui figure au paragraphe 4 b), selon laquelle les États-Unis auraient fait un usage intensif de projectiles comportant de l'uranium appauvri contre l'Iraq en 1991, il importe de souligner que cette allégation n'est étayée par aucune preuve ou indication, aucun hôpital des forces armées au Royaume d'Arabie saoudite n'ayant signalé de cas tendant à prouver l'utilisation de substances radioactives, que ce soit pendant ou après la deuxième guerre du Golfe.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 73 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Fawzi **Shobokshi**